

18 JUIN 2019 – VISITE TECHNIQUE AUX CHANTIERS DE AMPSIN ET DE MONSIN

L'écluse existante sur la Meuse à Ampsin-Neuville mesure 136 m x 16 m. Elle doit être remplacée par une nouvelle écluse de 225 m x 25 m localisée au même emplacement. Pour permettre ces travaux, une seconde écluse de 225 m x 12.5 m est en cours de construction entre l'écluse actuelle et le barrage. Cette écluse permettra le passage du trafic fluvial lors de la seconde phase du chantier.



Le barrage de Monsin, situé sur la Meuse en aval de Liège, contrôle le niveau sur un bief de 17,5 km, auquel sont connectés 40 km de Canal Albert. Le barrage a été construit dans les années 1930 et nécessite une rénovation en profondeur. Les six vannes levantes de 27 m doivent être remplacées ainsi que les superstructures et les mécanismes de levage. La première phase porte actuellement sur le remplacement de deux vannes. Les quatre autres vannes seront remplacées durant les deux années à venir.



Le **programme** de la visite est le suivant :

08h45 Accueil au chantier d'Ampsin (N90, 4500 Neuville, GPS 50°53'23" 5°29'44")

09h00 Présentation du chantier d'Ampsin

10h00 Visite du chantier

11h30 Départ vers Monsin

12h00 Rendez-vous au Port Autonome de Liège (Rue de l'Île Monsin 40, 4020 Liège)

Lunch

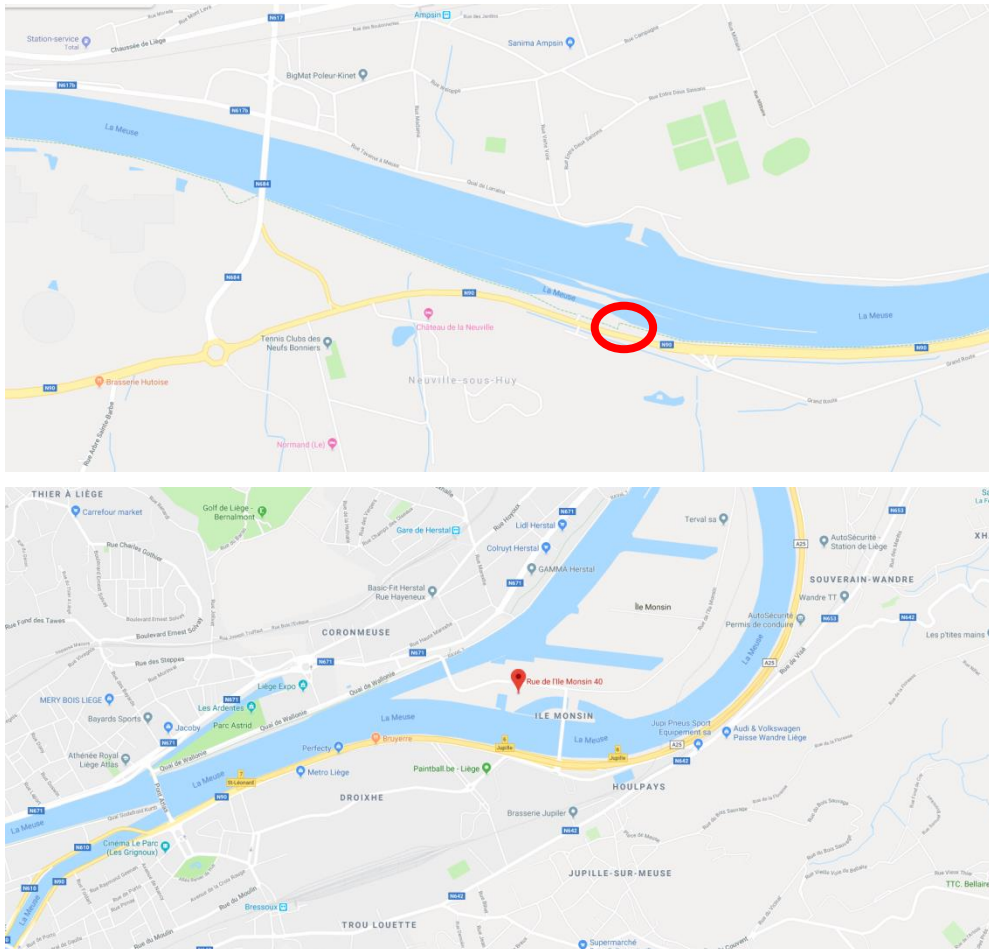
13h00 Présentation du Port Autonome de Liège

Présentation du chantier de Monsin

14h30 Visite du chantier de Monsin

16h00 Fin de la journée

Les déplacements se feront en voiture. Afin de limiter les problèmes de parking, nous vous invitons dans la mesure du possible à covoiturer.



Merci de bien vouloir vous munir de vos EPI (casque, chaussures de sécurité et gilet de haute visibilité)!!

La participation au frais pour cette visite est fixée à 25 EUR.

Veillez virer ce montant sur le compte **IBAN BE54 0012 3859 3097** de l'AIPCN-BE et ce **avant le 14 juin 2019** avec la mention «Ampsin + nom de la personne participante».

Afin de pouvoir assurer une bonne préparation de l'évènement, nous vous prions également de confirmer votre participation par mail à carine.vandevoorde@mow.vlaanderen.be, également avant le **14 juin 2019**.

Toutes les informations sont consultables sur le site www.pianc-aipcn.be.